

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL – SEANCE DU 07 FEVRIER 2025

Le vendredi 07 février 2025 à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LACROPTÉ, dûment convoqués le 31 janvier 2025, se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Mme FAURE Claudine, Maire.

Présents :

C. FAURE, G.BASHFORD, F. RAMINE, M.J LANCE, T. DUFRAIX , D. PRIVAT- M.CHEVREUX, JM.CHINOUILH, I.FAURE, F.LADEUIL, C. LANDREVIE, JL BERNARD, R. LESTANG

Absents et excusés : A. MONTAURIOL (procuration M.J Lance), S. VIDOTTO (procuration C.Faure)

Présents : 13

Absents : 2

Quorum atteint

La séance est ouverte à 18 heures 30, Isabelle Faure a été élue secrétaire de séance.

* * * * *

ORDRE DU JOUR

Installation bornes recharge SDE

Affichage libre et d'opinion

Remboursement factures achat décoration Noël à deux élus

Amélia 2 : mise en place Service public de rénovation de l'habitat

Bilan des bâtiments communaux pour travaux isolation (offre loi POPE)

Soutien Mayotte

Plan communal de sauvegarde

Désignations limitations de tonnage des voies communales et circulations interdites

Point sur les assiettes de chemins et aliénations

Signatures CR réunions

Questions diverses

.....
.....
Installation bornes recharge véhicules électriques

Mme le Maire donne lecture au conseil municipal de la proposition du SDE pour l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques.

La prise en charge serait de 50 % par le SDE et le reste à charge pour la commune entre 9 000 € et 16 000 €. Le conseil municipal donne un avis défavorable pour cette année.

Affichage libre et d'opinion

Le conseil municipal fixe les points d'affichage libre et opinions aux endroits ci-dessous :

- en bas de l'école
- au carrefour du Petit Paradis

Remboursement factures achat décoration Noël à deux élus

Montant des factures : 112,15 € et 26,45 €. Ces sommes seront remboursées aux élus concernés par délibération. Le conseil municipal donne un avis favorable.

Amélia 2 : mise en place Service public de rénovation de l'habitat

Le programme Amélia 2 est terminé depuis le 31/12/2024. Le Grand Périgueux a mis en place un Service Public Rénovation Habitat pour une durée de 5 ans. Le conseil municipal valide ce service.

Bilan des bâtiments communaux pour travaux isolation (offre loi POPE)

Une entreprise d'isolation propose de l'isolation par laine pulvé. Les travaux sont réalisés gratuitement. Reste à charge pour la collectivité le montant de la TVA. L'adjoint aux travaux se charge de prendre un RDV avec l'entreprise pour réaliser une étude des bâtiments nécessitant cette prestation.

Soutien Mayotte

L'association des maires de France a ouvert une cagnotte. Le conseil municipal discute et délibère pour l'attribution de la somme de 500 €.

Plan Communal de Sauvegarde

La rédaction d'un PCS est demandée par la préfecture. Messieurs Bashford – Lestang – Privat - Dufraix sont désignés comme référents pour réaliser ce document.

Désignations limitations de tonnage des voies communales et circulations interdites

Mme La Préfète demande aux collectivités de prendre un arrêté autorisant, par dérogation, la circulation des camions d'équarrissage sur les voies limitées à 3,5 T et 6 T sur la commune. Un arrêté sera pris.

Point sur les assiettes de chemins et aliénations

Chemin Impasse Jean de Beauvais : changement d'assiette.

Chemin du Jardin de la fraise : donation des riverains

Le conseil municipal discute sur l'échange de chemins.

Questions diverses

Le conseil municipal débat sur l'installation de panneaux photovoltaïques sur le domaine communal afin de revendre de l'électricité.

Le conseil municipal évoque le problème d'inondation de la maison en bas du bourg et les mesures à prendre.

Réunion Apidor fixée le vendredi 14 février : un élu participera à cette réunion.

Mme le Maire informe le conseil municipal sur les problèmes rencontrés sur le réseau d'eau.

Emplacement food truck : demande pour l'installation le vendredi soir dans le bourg. La commune ne souhaite pas que ce jour soit retenu afin de ne pas faire concurrence au restaurant de la commune.

Bibliothèque

La bibliothèque départementale de prêt demande une participation de 1€ par habitant à la commune + élaboration d'une carte de collectivité afin de pouvoir aller récupérer des livres à la bibliothèque de Vergt. Le conseil municipal discute. Le sujet sera rediscuté après recherche d'informations sur ce qu'apporte l'adhésion à la BDP.

Besoin d'étagères pour la bibliothèque.

Un devis sera demandé pour écriture en fer forgé « bibliothèque » et « mairie ».

- Le drapeau de la commune attribué aux Anciens Combattants est en mauvais état. Deux devis sont proposés. Le conseil municipal choisit de faire l'achat d'un drapeau neuf sur lequel pourra être mentionné en plus des inscriptions actuelles, « opérations extérieures ».

Boulangerie et logement

Mme le Maire fait part du montant du budget estimatif pour ce projet (coût total et subventions) et informe le conseil municipal de la fixation des loyers en fonction des barèmes à appliquer.

Achat matériel

Le conseil municipal autorise l'achat d'un vidéoprojecteur.

Association LA CLE : demande une participation aux communes pour rémunérer un animateur informatique. Le conseil municipal donne un avis défavorable.

Hydrocurage devant l'Église : les travaux sont prévus prochainement.

Mini bus proposé par le Grand Périgueux et mis à disposition des communes de Salon, Cendrieux, Veyrines de Vergt et Lacropte. Une étude pour la mise en service et les conditions d'utilisation est en cours de réflexion. Le conseil municipal débattera sur ce sujet lors de la prochaine réunion.

Repas des aînés du dimanche 02 mars : les élus se chargent de l'organisation.

La séance est levée à 20 heures 45.